

AVIS PUBLIC

Je donne avis que le mardi 3 octobre 2023, à 19 h 30, le conseil d'arrondissement de Saint-Laurent tiendra une séance publique à la mairie d'arrondissement située au 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, pour statuer sur **4 demandes de dérogation mineure** au règlement numéro RCA08-08-0001.

La première demande de dérogation mineure concerne la propriété située au 1215, rue Montpellier et a pour objet d'autoriser la construction d'une habitation unifamiliale isolée, dont la marge latérale et la largeur de la façade ne respectent pas toutes les normes applicables.

La deuxième demande de dérogation mineure concerne la propriété située aux 1919-2323, boulevard Marcel-Laurin et a pour objet d'autoriser l'empiètement du stationnement dans la marge avant.

La troisième demande de dérogation mineure concerne la propriété située au 2185, rue de la Sorbonne et a pour objet de régulariser le taux d'implantation au sol de cette habitation unifamiliale isolée qui est supérieur au minimum requis.

La quatrième demande de dérogation mineure concerne la propriété située au 931, rue Saint-Germain et a pour objet la réduction du taux d'espace vert requis en cours avant.

Ainsi, toute personne peut transmettre des commentaires écrits, par courriel ou par courrier, pendant 15 jours suivant la publication de l'avis, afin que le conseil puisse en apprécier la valeur avant de rendre une décision. Pour toute question relative à cette procédure veuillez téléphoner au 514 855-6000 poste 4240.

Les commentaires écrits peuvent être soumis par courriel à l'adresse suivante : saintlaurent@ville.montreal.qc.ca ou par courrier au 777, boulevard Marcel-Laurin, H4M 2M7.

Fait à Montréal,
Le 13 septembre 2023

Benoit Turenne
Secrétaire substitut du Conseil d'arrondissement